

PLU de Labarthe-sur-Lèze : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 19 décembre 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Labarthe-sur-Lèze (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 14 décembre 2023. Il délimite 60 zones, dont 27 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 19 décembre 2023.

- Le PLU de Labarthe-sur-Lèze s'applique dans sa version du 14 décembre 2023 ; nous publions 16 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 60 zones : 27 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 14 agricoles (A) et 16 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Labarthe-sur-Lèze occupe le rang 100 par le nombre de zones délimitées : 20 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 486 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Labarthe-sur-Lèze depuis 2013, pour 1 633 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	60 zones
Zones urbaines (U)	27 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	14 zones
Zones naturelles (N)	16 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	LABARTHE-SUR-LEZE
Version du	14 décembre 2023
Partition GPU	DU_31248
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLU_31248/a12a467317029cf94fb192eb41e507f7/31248_règlement_20231214.pdf
Règles extraites	16 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Labarthe-sur-Lèze

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale.
L'arrêté sur Légifrance	

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLU i-BSNV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Ejalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.ign.fr/1-haute-garonne/labarthe-sur-leze-31248>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pour un terrain. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Labarthe-sur-Lèze : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation, Mouvement de terrain, Rupture de barrage

18 reconnaissances

1er juillet 2022

Sécheresse

2 plans

Inondation, Mouvement de terrain

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UAa, UAb, UB, UBa, UC, UE, UX, UXa, UXb, UXc

AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

31248

31860

CA Le Muretain Agglo

Haute-Garonne

Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

60 zones

60 zones

60 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Villate (1,7 km)

Pins-Justaret (2,7 km)

Saubens (4,0 km)

Roquettes (4,5 km)

Eaunes (4,7 km)

Pinsaguel (4,9 km)

Roques (6,3 km)

Portet-sur-Garonne (7,7 km)

Muret (8,4 km)

Frouzins (9,9 km)

Seysses (10,4 km)

Le Fauga (10,4 km)

Saint-Hilaire (11,4 km)

Lamasquère (12,4 km)

18 zones

33 zones

30 zones

49 zones

60 zones

27 zones

60 zones

77 zones

221 zones

46 zones

54 zones

35 zones

42 zones

30 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/labarthe-sur-leze-31248>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Labarthe-sur-Lèze : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Labastidette (12,8 km)	43 zones
Lavernose-Lacasse (14,9 km)	78 zones
Fonsorbes (15,1 km)	79 zones
Saint-Clar-de-Rivière (15,6 km)	81 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/labarthe-sur-leze-31248>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.